

Recherches sociographiques



Anne GILBERT, CARDINAL, Linda, BOCK, Michel, HOULE, Lucie et François CHARBONNEAU (dir.), *Ottawa, lieu de vie français : revue critique*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2017, 516 p.

Jean-Pierre Corbeil

Volume 60, numéro 3, 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1075158ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1075158ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Corbeil, J.-P. (2019). Compte rendu de [Anne GILBERT, CARDINAL, Linda, BOCK, Michel, HOULE, Lucie et François CHARBONNEAU (dir.), *Ottawa, lieu de vie français : revue critique*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2017, 516 p.] *Recherches sociographiques*, 60(3), 688–690. <https://doi.org/10.7202/1075158ar>

Darius Bossé jugent qu'il est difficile de conclure que l'exécution des dispositions de l'article 55 n'est pas obligatoire, Michel Bastarache indique quant à lui que cet enjeu ne menace pas la primauté du droit et que par conséquent, aucun recours judiciaire n'est possible pour faire avancer ce dossier.

La dernière partie comprend deux textes, beaucoup plus succincts, qui traitent de l'autre plan d'action possible : la voie politique. Après un examen de la jurisprudence concernant l'article 55, Warren Newman affirme que la seule voie pour clore cet épisode est la collaboration fédérale-provinciale. Serge Joyal abonde dans le même sens, mais déplore le fait que l'initiative dans le dossier a été perdue et qu'il est difficile d'imaginer que les responsables politiques puissent la reprendre. À le lire, on serait tenté de dire que ce fruit de l'arbre constitutionnel, loin de ne pas être encore mûr, est bel et bien pourri. Notons enfin que le livre comprend, en annexe, les versions officieuses de la LC1867 et du rapport du comité de traduction du ministère de la Justice, ainsi que le mot de clôture de Graham Fraser lors du colloque ayant inspiré l'ouvrage.

Nous avons ici un ouvrage collectif d'une valeur certaine au sein duquel on sent véritablement qu'il y a un dialogue entre les auteurs. La seule chose négative que l'on saurait en dire est qu'il verse parfois dans la répétition d'un chapitre à l'autre (l'article 55 est reproduit à maintes reprises, par exemple). Malgré cela, par les différentes perspectives qui sont empruntées pour étudier ce problème inédit de l'histoire constitutionnelle, il intéressera autant les juristes que les politologues et les historiens.

Antoine BROUSSEAU DESAULNIERS

Université du Québec à Montréal
brousseau_desaulniers.antoine@uqam.ca

Anne GILBERT, CARDINAL, Linda, BOCK, Michel, HOULE, Lucie et François CHARBONNEAU (dir.), *Ottawa, lieu de vie français : revue critique*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2017, 516 p.

L'ouvrage de quelque 500 pages se veut une contribution majeure à l'avancement des connaissances sur l'histoire de la francophonie dans la capitale fédérale. L'ouvrage de 14 chapitres est une synthèse de travaux menés par une vingtaine de chercheur(e)s dans le cadre du Chantier Ottawa.

Il découle notamment du fait que l'histoire « officielle » d'Ottawa a généralement souffert de cécité en ce qui a trait à la prise en compte de la présence francophone dans ce milieu de vie. Le fil conducteur est donc de « raconter l'histoire des transformations d'Ottawa en tant que lieu de vie français » en mettant l'accent sur les acteurs, individus et organismes, des changements qui ont marqué la francophonie ottavienne au fil du temps. Les contributions sont ainsi regroupées sous trois grands axes : les gens et les lieux; la communauté et ses institutions; et la politique et les mobilisations.

Plusieurs chapitres sont particulièrement intéressants, tant par leur ampleur que par la richesse de leur contenu. C'est notamment le cas de ceux portant sur l'histoire de la résistance et des mobilisations au sein de la Basse-Ville, celui, remarquable, intitulé « Ottawa, 'métropole' de l'Ontario français? », qui met en lumière les « transformations institutionnelles et référentielles de l'Ontario français et du Canada français » et de leurs conséquences sur Ottawa, et enfin ceux traitant de la politique de bilinguisme de la Ville et des services en français ainsi que la synthèse très éclairante sur les enjeux juridiques complexes entourant son statut de ville officiellement bilingue.

La riche trame historique cache toutefois quelques angles morts. Alors que l'ouvrage présente les métamorphoses du passé et leurs conséquences sur la francophonie ottavienne d'aujourd'hui, il demeure discret, voire peu ambitieux, sur au moins quatre dimensions.

D'abord, l'introduction mentionne explicitement que « la présence du gouvernement fédéral a contribué à donner à la francophonie d'Ottawa un dynamisme inégalé au pays ». Or, peu ou prou d'information sur le rôle et la contribution de la fonction publique fédérale et du bilinguisme de ses employé(e)s francophones et francophiles des deux côtés de la rivière, à la création et à l'évolution de ce « lieu de vie français ». En dépit de la dominance de l'anglais dans la fonction publique fédérale, comment ces utilisateurs du français contribuent-ils au dynamisme de la francophonie? D'une position de sous-représentation par rapport à leur poids démographique au sein de la fonction publique à une position de surreprésentation, quel rôle ces employés utilisateurs du français ont-ils joué et continuent-ils de jouer dans la vitalité francophone de la ville et de l'évolution de la vitalité du français?

Cette absence d'analyse sur les espaces francophones au sein de la fonction publique fédérale est également associée à un second angle mort : celui du rôle des francophones de la rive gatinoise à l'espace francophone ottavien. Il y a là une opportunité manquée d'aborder la dynamique complexe des migrations quotidiennes bidirectionnelles entre les deux côtés de la rivière des Outaouais et de leur influence sur le maintien d'espaces francophones.

Parce que l'ouvrage porte principalement sur l'histoire d'une population d'origine canadienne-française ou de langue maternelle française, il fait également l'économie d'une analyse de l'évolution des différents marqueurs de la francophonie sur ce territoire. Par exemple, dans la division de recensement d'Ottawa, l'on comptait, en 2016, près de 17 000 personnes dont le français est la première langue officielle parlée qui n'ont pas le français comme langue maternelle. Même le chapitre sur l'immigration francophone, qui parle bien des enjeux d'exclusion et d'intégration de ces immigrants, ne soulignent pas que moins de la moitié des immigrants francophones d'Ottawa n'ont pas le français comme langue première. De plus, il y aurait eu lieu de mettre davantage en lumière le fait que de nombreux immigrants francophones ont peu de contacts quotidiens avec les francophones de la région nés au Canada, notamment en raison d'une occupation résidentielle différente de l'espace chez les deux groupes.

Finalement, l'évolution des marqueurs identitaires des francophones, peu importe le critère de définition, est telle qu'il aurait été fort utile de mettre en lu-

mières les diverses réalités qu'ont entraînées la croissance importante des unions linguistiquement mixtes, celle encore plus impressionnante des programmes d'immersion en français à Ottawa au fil des ans, ainsi que les transformations identitaires multiples et complexes de cette jeunesse issue de couples exogames et de programmes éducatifs en français.

Ces angles morts, bien que regrettables, ne doivent toutefois pas nous faire boudier le plaisir d'être exposé à une fascinante leçon d'histoire des francophones et de la francophonie d'Ottawa à travers le temps et les espaces, et contribue à préserver la mémoire collective de cette communauté.

Jean-Pierre CORBEIL

Centre de la statistique ethnoculturelle, langue et immigration
Statistique Canada
jean-pierre.corbeil@canada.ca

Florian PÉLOQUIN, *Plaidoyer pour la culture générale au cégep*, Québec, PUL, 2018, 138 p.

Le titre de cet ouvrage peut induire en erreur. Florian Péloquin ne propose pas d'abord un plaidoyer mais bien une enquête ou un état des lieux sur l'enseignement de la culture générale au cégep. Certes, l'auteur annonce d'entrée de jeu que son « essai vise à promouvoir le développement de la culture générale des jeunes » (p.1), mais cette visée s'ajoute, comme par surcroît, au « but » du livre, qui est « de présenter une synthèse de la littérature » sur le sujet et « de faire l'écho des professeures et professeurs du réseau collégial » (p.4). Là réside le mérite du travail de Péloquin. Je suppose que tous les professeurs de cégep ont une opinion sur la qualité de la culture générale de leurs étudiants, mais cette opinion est toute subjective et anecdotique. Péloquin est lui aussi professeur de cégep, et n'échappe sans doute pas à cette règle. Il a par contre rédigé une thèse universitaire sur le sujet – « dont les extraits constituent la base du texte de ce livre » (p.137) – et son entrée dans le milieu collégial a été l'occasion de poursuivre son travail de recherche. Péloquin a donc voulu élargir sa perception personnelle afin d'avoir une opinion plus informée sur la situation. On ne peut que le féliciter pour son entreprise. Voyons maintenant sa méthode, puis ses résultats.

Les constats et conclusions présentés reposent sur trois sources : premièrement, une série d'entrevues menées auprès d'un groupe de 21 professeurs de cégep. Ces professeurs ne sont pas identifiés, ce qui est compréhensible, mais il n'est rien dit non plus sur leurs années d'expérience, la matière qu'ils enseignent et le cégep où ils enseignent. De plus, 21 individus, cela demeure un échantillon plutôt mince du réseau collégial québécois. La deuxième source est le recours à la littérature savante. Pour chaque sujet abordé, l'auteur présente d'abord un court survol de la littérature puis l'opinion des professeurs interrogés; c'est la méthode suivie dans la première section, dédiée à l'épineuse question de la définition de la culture générale, et dans la troisième section, traitant du problème du développement de la culture générale chez les étudiants. De ces deux sources, l'auteur